

MODIFICATION À LA MAÎTRISE EN SCIENCE INFIRMIÈRE ET À LA MAÎTRISE EN SCIENCE INFIRMIÈRE - INFIRMIÈRE OU INFIRMIER PRATICIEN

R : 03-CPR-220311

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de maîtrise en science infirmière et de maîtrise en science infirmière – infirmière ou infirmier praticien. »

Vote : unanime

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de maîtrise en science infirmière et de maîtrise en science infirmière – infirmière ou infirmier praticien. »

**PROPOSITION DE MODIFICATION AU PROGRAMME
MAÎTRISE EN SCIENCE INFIRMIÈRE**



Soumis par :

École de science infirmière

Faculté de sciences de la santé et des services communautaires

9 février 2022 (version 13)

Proposition de modifications au programme de maîtrise en science infirmière

1. Identification du programme

1.1 Faculté

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

1.2 Unité(s) responsable(s) du programme

École de science infirmière

1.3 Titre du programme

Maîtrise en science infirmière

1.4 Diplôme accordé

M. Sc. Inf.

1.5 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2022

2. Description des modifications

Contexte des modifications

Le programme de maîtrise en science infirmière a été créé en 1995. Depuis ce temps, il n'y a eu aucun changement au curriculum. En 2014, l'École de science infirmière a eu sa première évaluation de programme et a soumis le *Rapport d'autoévaluation du programme de maîtrise* dans le cadre du processus institutionnel d'évaluation des programmes.

Quoique l'évaluation fût positive, il y a eu quelques recommandations de la part des évaluatrices qui ont été supportées par le Conseil des gouverneurs en 2015. Simultanément, il y a eu une volonté de la part du corps professoral d'apporter des modifications au programme de maîtrise basée sur plusieurs facteurs concomitants : une baisse graduelle d'inscription au programme de thèse depuis plusieurs années, une ouverture des milieux cliniques pour avoir une meilleure collaboration en matière de recherche avec l'École de science infirmière et une sensibilisation au réaligement de programmes en science infirmière au deuxième cycle dans les provinces de l'atlantique.

2.1 Type de modification

Les modifications proposées consistent à réduire le nombre total de crédits au programme, réduire le nombre de crédits attribués à la thèse et de modifier les cours afin de refléter les tendances canadiennes en santé.

Modifications précises proposées :

- Diminuer le nombre total de crédits au programme de maîtrise de 45 crédits à 33 crédits, en suivant le règlement universitaire 21.4.
 - Un examen des programmes de maîtrise en science infirmière indique que le nombre total de crédits de la majorité des programmes est entre 30 et 36 crédits (voir tableau 1).
- Diminuer le nombre de crédits attribué à la thèse, en suivant les règlements universitaires 21.4.
 - En s'inspirant, des différents programmes de maîtrise en science infirmière, une diminution du nombre de crédits attribués à la thèse est proposée, de 21 crédits à 15 crédits.

- Ajouter trois nouveaux cours afin d'actualiser les contenus et les titres existants pour s'assurer qu'ils reflètent les tendances courantes et actuelles de la pratique en science infirmière :
 - *SINF6103 - Développement du savoir*
 - *SINF6203 - Leadership en santé*
 - *SINF6273 - Pratique infirmière avancée*
- Ajouter le cours *SINF6303 – Rech. quantitative en sc. Inf.*. Présentement ce cours a une composante de recherche qualitative qui sera supprimée (voir le prochain point) et le cours sera modifié pour inclure, entre autres, une composante d'application de principes de statistiques descriptives et inférentielles à l'aide d'un logiciel d'analyse. Ce changement est nécessaire afin d'outiller les infirmières et les infirmiers formés au 2^e cycle dans leur rôle de chercheuses et chercheurs ou de consommateur de recherche.
- Ajouter un nouveau cours de méthodologie en recherche qualitative (*SANT6213-Analyse qualitative*). La formation en recherche qualitative découle d'une recommandation des évaluatrices externes et du Conseil des Gouverneurs en 2015. L'élaboration de ce cours a été faite en collaboration avec la FSSSC parce qu'il va être livré dans le cadre du nouveau programme - *Maîtrise en santé interdisciplinaire*.
- Ajouter trois nouveaux cours à option dans notre champ disciplinaire pour mieux répondre aux besoins des étudiantes, suite aux recommandations des évaluatrices externes. Présentement, nous avons un choix limité de cours à option, le cours *SINF6743 - Soins de santé primaires* et *SINF6733 - Lectures dirigées*. Nous proposons l'ajout de trois nouveaux cours : *SINF6183 - Enseignement en santé*, *SINF6193 - Peuple autochtone et santé*, et *SINF6233 - Santé et vieillissement*. Deux de ces cours seront offerts aux étudiantes de différentes disciplines et s'aligneront avec les expertises des professeures à l'École. De plus, ces cours s'offriront aux deux ans, permettant de regrouper les étudiantes qui ont des intérêts similaires. En dernier, le cours *SANT6133 Analyse quantitative* est offert comme cours optionnel aux étudiantes qui veulent approfondir leurs connaissances en statistiques.
- Abolir les cours *SINF6113-Théories en science infirmière*, *SINF6123- Tendances dans les soins* et *SINF6153- Problématiques de soin*. Le contenu de ces cours ne reflète pas la tendance actuelle dans les soins.
- Abolir le cours *SINF6143 - Études avancées*. Le contenu du cours est redondant puisque le contenu se retrouve dans le cours de *SINF6163 - Séminaire de recherche*.
- Abolir le cours *SINF6163 – Séminaire de recherche*. Les étudiantes travailleront sur le protocole de recherche dès le début du programme, et elles pourront établir leur devis à l'intérieur des cours de recherche.
- La durée du programme diminuerait à 2 ans à temps complet ou 4 ans à temps partiel pour encourager les étudiantes à finir leurs études dans un délai raisonnable, ce qui permettra de répondre à la contrainte institutionnelle des ressources et de temps.
- En dernier, les conditions d'admission sont mises à jour. Le programme de baccalauréat en science infirmière a été reconfiguré en 2010, et l'ancien cours de recherche, *SINF4013 - Recherche en science infirmière* a été remplacé par le cours de recherche suivant : *SANT3023 - Méthodes de recherche en santé*. Nous avons aboli plusieurs conditions d'admission, telles que suggérées par le comité de programmes pour alléger celles-ci. À noter, la condition d'admission suivante, *détenir ou être apte à obtenir un permis de pratique infirmière au Nouveau-Brunswick*, est utilisée dans tous les programmes de maîtrise en science infirmière. De plus, les étudiantes font un stage de 50 heures dans un milieu de soins. Pour ces raisons, nous voulons la maintenir.

2.2 Raison des modifications

Plusieurs raisons inspirent ces modifications. En premier, les recommandations de la part des évaluatrices externes et du Conseil des gouverneurs pour améliorer le programme de maîtrise. Une deuxième raison est l'alignement du programme avec les tendances canadiennes en santé ainsi que les programmes canadiens de deuxième cycle en science infirmière. En dernier, le désir de se rapprocher des milieux cliniques en ce qui concerne la recherche infirmière.

2.3 Comparaison entre programme actuel et modifié

Les différences entre le programme actuel et modifié se retrouvent à l'annexe A.

2.4 Répercussions sur les ressources

Les changements auront un effet minimal sur les ressources puisqu'il aura une diminution du nombre de crédits total au programme de maîtrise. De plus, les nouveaux cours seront offerts aux deux ans, permettant d'augmenter le nombre d'étudiants à l'intérieur des cours.

2.5 Répercussions sur d'autres programmes, s'il y a lieu.

Les changements auront des répercussions mineures au programme de maîtrise en science – infirmière praticienne (IP). Présentement, les étudiantes inscrites au programme IP doivent s'inscrire au cours de recherche *SINF6133- Méthodologie de la recherche* et un cours de statistique. Dorénavant, les étudiantes pourront s'inscrire au cours *SINF6303 – Rech. quantitative en sc. inf.* et *SANT6213 - Analyse qualitative*.

2.6 Consultations auprès d'autres établissements, s'il y a lieu

Les changements ont été apportés après consultation avec trois programmes en science infirmière dans les provinces atlantiques : University of New Brunswick (UNB), Dalhousie University et Memorial University. De plus, les programmes de l'université d'Ottawa, l'université Laurentienne et la University of Prince Edward Island ont été examinés. Un survol des différents programmes dans les grandes universités canadiennes a aussi été fait au début du processus. En dernier, depuis 2015, le corps professoral a eu des rencontres régulières à ce sujet. La directrice de la pratique professionnelle dans la région de santé Vitalité a participé à toutes ces rencontres.

Tableau 1 – Comparaison de programmes de maîtrise en science infirmière

	Programme	Nouveautés	Tronc commun	Cours au choix	Nombre total de cours	Projet clinique (crédits)	Thèse (crédits)	Nombre total de crédit
Université d'Ottawa	Thèse		Théorie (3 cr) Recherche (3 cr) Statistique (3 cr) Pratique infirmière avancée (6 cr)	1 cours au choix	5	6 cr	12 cr	30 crédits
	Volet professionnel			3 cours au choix Projet clinique	7			
Memorial University	Seulement le volet professionnel	<i>Programme thèse aboli quelques années passées, création d'un programme de doctorat en science infirmière</i>	Théorie (3cr) Recherche qualitative (3cr) Recherche quantitative (3cr) Pratique infirmière avancée (3 cr) Santé de la famille (3cr) Santé des populations (3cr)	1 cours (<i>Program development</i> ou <i>Education in nursing</i>) Stage clinique (3 cr) Stage clinique (3 cr)	9	----	---	27 crédits
Dalhousie University	Thèse	<i>Programme « Health Policy » aboli et modifications apportées aux programmes (2016-2017)</i>	Théorie (3cr) Recherche qualitative (3cr) Recherche quantitative (3cr) Statistique (3 cr)	1 cours option	5		---	27 crédits
	Volet professionnel			2 cours choisis parmi les cours en science infirmière	6			30 crédits
University of Prince	Thèse		Théorie (3 cr) Recherche qualitative (3 cr) Recherche quantitative (3 cr) Soins de santé primaires (3 cr)		8	--	9 cr	36 crédits

Edward Island			Études supérieures (3 cr) Éthique (3 cr) Pratique infirmière avancée (6 cr) Statistique (3 cr)					
University of New Brunswick	Thèse ou volet professionnel	<i>Des changements ont été apportés au programme thèse en 2016-17</i>	Théorie (3 cr) Recherche quali (3 cr) Recherche quanti (3 cr) Statistique (3 cr) Leadership et éthique (3 cr) Pratique infirmière avancée (3 cr) Lectures dirigées x 3 (9 cr)		9		Thèse (pas de crédits assignés à la thèse)	27 crédits
Université Laurentienne	Thèse	<i>Programme professionnel suspendu</i>	Théorie (3 cr) Recherche (3 cr) Recherche (3 cr) Politique - région rurale (3 cr) Séminaire (3 cr)	1 cours au choix	6			18 crédits
Université de Moncton	Thèse		Théorie (3 cr) Recherche (3 cr) Tendances en soin (3 cr) Problématique des soins (3 cr) Étude avancée (3 cr) Séminaire de recherche (3 cr) Statistique (3 cr)	1 cours au choix	8		21 cr	45 crédits

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de la santé et des services communautaires le 30 novembre 2017

Département : École de science infirmière

Nom du programme : Maîtrise en science infirmière

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme

Programme actuel	Proposition de modification
<p>TABLEAU DES COURS</p> <p>1^{re} année</p> <p><i>OBLIGATOIRES</i> 39</p> <p>SINF6113 Théories en science infirmière 3 SINF6123 Tendances dans le soin 3 SINF6133 Méthodologie de la recherche 3 SINF6143 Études avancées 3 SINF6153 Problématiques de soin 3 SINF6163 Séminaire de recherche 3 SINF6900 Thèse 21</p> <p><i>OPTION</i> 6</p> <p>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</p> <p>STAT3123 Conc. et analyse d'expériences 3 STAT4663 Analyses multivariées 3 STAT4753 Modèles lin. Généralisés 3</p> <p>Choisir 3 crédits de niveau 6000 parmi les cours à option de science infirmière, de sciences humaines et sociales, de sciences fondamentales, d'éducation ou d'administration, selon le domaine d'intérêt choisi par l'étudiante ou l'étudiant, en accord avec la personne responsable et la faculté ou l'école concernée</p> <p><i>Cours à option</i></p> <p>SINF6733 Lectures dirigées 3 SINF6743 Soins de santé primaires 3</p> <p style="text-align: right;">GLOBAL 45 CR.</p>	<p>TABLEAU DES COURS</p> <p><i>OBLIGATOIRES</i> 30</p> <p>SANT6213 Analyse qualitative 3 SINF6103 Développement du savoir 3 SINF6203 Leadership en santé 3 SINF6273 Pratique infirmière avancée 3 SINF6303 Rech. quantitative en sc. inf. 3 SINF6243 Thèse 15</p> <p><i>OPTION</i> 3</p> <p>Choisir 3 crédits de niveau 6000 parmi les cours à option de science infirmière, de sciences humaines et sociales, de sciences fondamentales, d'éducation ou d'administration, selon le domaine choisi par l'étudiante ou l'étudiant, en accord avec la personne responsable et la faculté ou l'école concernée.</p> <p>SANT6133 Analyse quantitative 3 SINF6183 Enseignement en santé 3 SINF6193 Peuple autochtone et santé 3 SINF6233 Santé et vieillissement 3 SINF6733 Lectures dirigées 3 SINF6743 Soins de santé primaires 3</p> <p style="text-align: right;">GLOBAL 33 CR.</p>

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Maîtrise en science infirmière
- 1.2 Unité responsable
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
- 1.3 Diplôme accordé
M. Sc. Inf.
- 1.4 Durée du programme
2 ans – temps complet
4 ans – temps partiel
- 1.5 Lieux où est offert le programme
Moncton
- 1.6 Date d'entrée en vigueur
Juillet 2022

2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

La maîtrise en science infirmière a pour but de préparer l'infirmière ou l'infirmier à la pratique avancée en contribuant au développement de la recherche par l'avancement des connaissances et de la pratique en science infirmière. Le programme vise à former des infirmières et des infirmiers outillés à assumer un rôle de leader dans la profession infirmière en réponse aux changements complexes dans le système de santé.

- 2.2 Conditions d'admission

Sous réserve de la flexibilité nécessaire dans le traitement des dossiers, la moyenne d'entrée dans l'ensemble des programmes de deuxième cycle est de 3,00 sur une échelle dont le maximum est 4,30. Un pouvoir d'appréciation est conféré à la doyenne ou au doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche si la candidate ou le candidat ne satisfait pas aux exigences de la moyenne d'entrée, mais possède, par ailleurs, une expérience ou a fait des études subséquentes à l'obtention du diplôme de premier cycle permettant de conclure qu'il ou elle possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de deuxième cycle à la suite de la recommandation du Comité des études supérieures. (Règlement universitaire 22.1)

Conditions particulières d'admission

- **Avoir** une connaissance adéquate des deux langues officielles du Canada;
- Il est préférable d'avoir une expérience en pratique infirmière;
- **Détenir un baccalauréat en science infirmière d'une université reconnue ou l'équivalent avec une moyenne cumulative de 3,0 ou plus sur une échelle de 4,3;**
- Détenir ou être apte à obtenir un permis de pratique infirmière au Nouveau-Brunswick.

MODALITÉS D'ADMISSION

La candidate ou le candidat doit déposer une demande d'admission au programme de maîtrise auprès du Comité des études supérieures de l'École de science infirmière avant le 1^{er} juin de l'année d'admission. Le dossier comporte :

- une attestation du diplôme de premier cycle et un relevé de notes officiel;
- le formulaire d'admission au programme de deuxième cycle explicitant les études antérieures, les expériences professionnelles et les objectifs personnels de formation;
- deux lettres de recommandation qui appuient la candidature.

Le Comité des études supérieures de l'École de science infirmière peut demander une entrevue avec la candidate ou le candidat pour que l'admissibilité puisse être explorée, sur une base individuelle, selon les critères d'admission, l'expérience et les intérêts professionnels. Cependant, l'admission demeurera conditionnelle à la disponibilité de professeurs ou de professeures dans le domaine d'intérêt choisi par la candidate ou le candidat.

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.1 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.2 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

Maîtrise en science infirmière

TABLEAU DES COURS

<i>OBLIGATOIRES</i>		30
SANT6213	Analyse qualitative	3
SINF6103	Développement du savoir	3
SINF6203	Leadership en santé	3
SINF6273	Pratique infirmière avancée	3
SINF6303	Rech. qualitative en sc. inf.	3
SINF6243	Thèse	15
 <i>OPTION</i>		 3

Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du répertoire)

Choisir 3 crédits de niveau 6000 parmi les cours à option de science infirmière, de sciences humaines et sociales, de sciences fondamentales, d'éducation ou d'administration, selon le domaine d'intérêt choisi par l'étudiante ou l'étudiant, en accord avec la personne responsable et la faculté ou l'école concernée.

Cours à option

SANT6133	Analyse quantitative	3
SINF6183	Enseignement en santé	3
SINF6193	Peuple autochtone et santé	3
SINF6233	Santé et vieillissement	3
SINF6733	Lectures dirigées	3
SINF6743	Soins de santé primaires	3
	GLOBAL	33 CR.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant :

- CPR-1 Énoncé du programme
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)
- CPR-9 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire

**PROPOSITION DE MODIFICATION AU PROGRAMME
MAÎTRISE EN SCIENCE INFIRMIÈRE - INFIRMIÈRE OU INFIRMIER PRATICIEN**



Soumis par :
École de science infirmière
Faculté de sciences de la santé et des services communautaires

8 février, 2022 (version 9)

TABLE DE MATIÈRES

- 1. Identification du programme**
- 2. Description des modifications**
 - 2.1 Type de modification**
 - 2.2 Raison des modifications**
 - 2.3 Comparaison entre programme actuel et modifié**
 - 2.4 Répercussions sur les ressources**
 - 2.5 Répercussion sur d'autres programmes, s'il y a eu lieu**
 - 2.6 Consultations auprès d'autres établissements, s'il y a lieu**

ANNEXES

Annexe A : Proposition de modification d'un programme (CPR-2)

Annexe B : Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire (CPR-9)

Proposition de modifications au programme de maîtrise en science infirmière - infirmière ou infirmier praticien

1. Identification du programme

1.1 Faculté

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

1.2 Unité(s) responsable(s) du programme

École de science infirmière

1.3 Titre du programme

Maîtrise en science infirmière – infirmière ou infirmier praticien

1.4 Diplôme accordé

M. Sc. Inf. (inf. pratic.)

1.5 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2022

2. Description des modifications

Contexte des modifications

Il existe deux programmes de maîtrise en science infirmière : le programme de thèse et le programme d'infirmière ou infirmier praticien. Une proposition de modifications du programme de maîtrise avec thèse a été soumis au CPR. Les modifications proposées pour le programme de maîtrise pour infirmière et infirmier praticien reflètent les changements apportés aux cours du tronc commun des deux programmes.

2.1 Type de modification

Les modifications proposées consistent à introduire deux nouveaux cours de recherche. Le nombre total de crédits au programme ainsi que le nombre de cours demeurent les mêmes.

Modifications précises proposées :

- Ajouter le cours *SINF6303 – Rech. quantitative en sc. inf.* Présentement ce cours a une composante de recherche qualitative qui sera retirée (voir le prochain point) et le cours sera modifié pour inclure, entre autres, une composante d'application de principes de statistiques descriptives et inférentielles à l'aide d'un logiciel d'analyse.
- Ajouter un nouveau cours de méthodologie en recherche qualitative (*SANT6213-Analyse qualitative*). La formation en recherche qualitative découle d'une recommandation des évaluatrices externes et du Conseil des Gouverneurs en 2015. L'élaboration de ce cours a été faite en collaboration avec la FSSSC parce qu'il s'agit d'un cours offert dans le nouveau programme - *Maîtrise en santé interdisciplinaire*.

2.2 Raison des modifications

Les modifications au tronc commun permettront aux étudiantes d'avoir une meilleure compréhension des méthodologies de recherche qualitatives et quantitatives. Ces deux méthodologies sont essentielles pour des problématiques complexes de santé. Bien que le programme de maîtrise en science infirmière – infirmière ou infirmier praticien prépare l'étudiante pour la dispensation de soins, les IPs doivent aussi s'impliquer l'élaboration et l'évaluation de programmes pour promouvoir la santé des personnes, donc, des habiletés par rapport à l'utilisation de la recherche, l'utilisation des données probantes est essentielle.

2.3 Comparaison entre programme actuel et modifié

Les différences entre le programme actuel et modifié se retrouvent à l'annexe A.

2.4 Répercussions sur les ressources

Les changements auront un effet minimal sur les ressources puisque ces deux cours seront offerts aux deux programmes de maîtrise.

2.5 Répercussions sur d'autres programmes, s'il y a lieu.

Il n'y a pas de répercussions sur d'autres programmes puisque ces changements affectent le tronc commun des deux programmes de maîtrise en science infirmière.

2.6 Consultations auprès d'autres établissements, s'il y a lieu

Le curriculum de plusieurs autres programmes de maîtrise en science infirmière – infirmière ou infirmier praticien au Canada ont été consultés (voir tableau 1). Nous retrouvons deux cours de recherche dans la majorité des programmes au Canada. À titre d'exemple, notons les programmes suivants qui offrent la formation d'infirmière ou d'infirmier praticien dans les provinces atlantiques : University of New Brunswick (UNB), Dalhousie University, University of Prince Edward Island et Memorial University. Voir tableau 1 pour une comparaison des programmes d'IP au Canada.

Tableau 1. Comparaison des programmes de maîtrise IP

Université	Programme	Cours	Nombre d'heures de stage	Nombre de crédits
Université de Moncton	Infirmière praticienne (IP)	SINF 6113 – Théories en science infirmière (3 cr) Recherche - SINF 6133 – Méthodologie de la recherche (3 cr) SINF 6743 – Soins de santé primaire (3 cr) Statistiques (3 cr) SINF 6823 Rôles et responsabilités IP (3 cr) SINF 6933 Physiopathologie I (3 cr) SINF 6014 Évaluation de la santé I (4 cr) SINF 6214 Soin thérapeutique I (4 cr) SINF 6943 Physiopathologie II (3 cr) SINF 6024 Évaluation de la santé II (4 cr) SINF 6224 Soin thérapeutique II (4 cr) SINF 6088 Stage d'intégration (8 cr)	700 heures	45 cr
University of New Brunswick – https://www.unb.ca/fredericton/nursing/graduate/nurse-practitioner.html	Infirmière praticienne (IP)	<u>NURS6018: Nursing Leadership, Ethics and Health Policy</u> <u>NURS6203: Advanced Pathophysiology</u> <u>NURS6211: Advanced Health Assessment, Health Promotion and Diagnostic Reasoning</u> <u>NURS6212: Advanced Health Assessment Practicum (100 hours)</u> Statistique - <u>NURS6012: Statistics</u> <u>NURS6202: Advanced Pharmacotherapeutics</u> Recherche - <u>NURS6016: Research and Evidence Informed Nursing I</u> Recherche - <u>NURS6017: Research and Evidence Informed Nursing II</u> <u>NURS6213: Primary Health Care Management Adult I</u> <u>NURS6214: Adult I Clinical Practicum (100 hours)</u>	700 heures	57 crédits
Memorial University - https://www.mun.ca/nursing/grad/master/program.php	Infirmière praticienne (IP)	Recherche - 6010 Research in Nursing: Quantitative Methods (3 cr) 6011 Philosophical and Theoretical Foundations of Nursing (3 cr) Statistique - 6012 Statistics for Advanced Nursing Practice (3 cr) Recherche - 6100 Research in Nursing: Qualitative Methods (3 cr) 6221 Population-Based Nursing (3 cr) 6240 Nursing Individuals and Families Through Life Transitions (3 cr) 6251 Writing Skills for Nurse Practitioners (1 cr)	728 heures	49 crédits

Université	Programme	Cours	Nombre d'heures de stage	Nombre de crédits
		6703 Advanced Health Assessment and Clinical Practicum I (4 cr) 6704 Applied Pathophysiology and Clinical Practicum 2 6705 Pharmacotherapy and Therapeutics (3 cr) 6706 Nurse Practitioner Roles and Practice Issues (3 cr) 690X Advanced Clinical Practicum 4 (12 cr) Either one of: 6800 Adult Advanced Clinical Decision Making (4 cr) 6802 Family/All Ages Clinical Decision Making (4 cr) or one of: 6803 to 6809 Nursing Specialty Option Courses (4 cr) Et 2 choix des cours suivants : 6800 Adult advanced clinical decision making (4 cr) 6802 Family all ages clinical decision making (4 cr) 6803 Nursing specialty course (4 cr)		
Dalhousie University - https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/healthprofessions/School%20of%20Nursing/graduate_programs/MN_Sequencing_for_web_2016.pdf	Infirmière praticienne (IP)	N5050 Nursing philosophy, knowledge and theory (3 cr) N5732 Pathophysiology for advanced nursing practice (3 cr) N5740 Advanced Health Assessment (3 cr) Recherche - N5060 Research and evidence-based practice in nursing (3 cr) N5200 Health care system policy analysis (3 cr) N5485 Principles and theories for nursing practice (3 cr) N5610 Advanced practice role development (3 cr) N5734 Principles of pharmacotherapy for Nurse practitioners (3 cr) N5486 Principles and theories for health and disease management in adult nurse practitioner practice (3 cr) or N5487 Principles and theories for health and disease management in family all ages practitioner practice (3 cr) N5735 Pharmacotherapeutics for nurse practitioners (3 cr) N5620 Advanced Practice role practicum (6 cr)		36 crédits
Nurse practitioner program - Ontario	Infirmière praticienne (IP)	Recherche - NURS-5106EL - Nursing Research I Recherche - NURS-5107EL - Nursing Research II NURS-5126EL - Health Care Policy and Nursing Practice in Northern, Rural and Remote Environment	700 heures	45 crédits

Université	Programme	Cours	Nombre d'heures de stage	Nombre de crédits
http://np-education.ca/?page_id=13343&#038;lang=fr Laurantian		NURS-5306EL - Pathophysiology for Nurse Practitioners NURS-5316EL - Primary Health Care Nurse Practitioner Roles and Responsibilities NURS-5326EL - Therapeutics in Primary Health Care I NURS-5327EL - Therapeutics in Primary Health Care II NURS-5356EL - Advanced Health Assessment and Diagnosis I NURS-5357EL - Advanced Health Assessment and Diagnosis II NURS-5395EL - Integrative Practicum		
Athabasca University - http://fhd.athabascau.ca/programs/grad/mn-np/regulations.php	Infirmière praticienne (IP)	MHST/NURS 610 Evidence-Based Practice in health Care (3cr) NURS 000 Orientation and Introduction to Scholarly Writing (0cr) NURS 614 Foundations of Advanced Practice Nursing (3cr) NURS 516 Pharmacotherapeutics and Pathophysiology for Nurse Practitioners I (3cr) NURS 517 Pharmacotherapeutics and Pathophysiology for Nurse Practitioners II (3cr) NURS 518: Advanced Health Assessment for Nurse Practitioners (3cr) NURS 522 NP: Women and Men's Health (3cr) NURS 524 NP: Children's Health (3cr) NURS 526 NP: Adult Health (3cr) NURS 528 NP: Older Adult Health (3cr) NURS 527 NP: Mental Health (2cr) NURS 530 NP: Practice Consolidation (3 cr) NURS 531 Controlled Drug and Substances for NP Prescribers (1cr)	740 heures	33 crédits
Université de Montréal https://fsi.umontreal.ca/etudes/cycles-superieurs/maitrise-infirmiere-praticienne-specialisee/			950 heures	75 crédits
Université Laval https://www.fsi.ulaval.ca/sites/default/files/documents/pdf/programmes/2e-			950 heures	75 crédits

Université	Programme	Cours	Nombre d'heures de stage	Nombre de crédits
cycle/cheminement_ips-pl_05-2019.pdf				
Université de Sherbrooke https://www.usherbrooke.ca/sciences-infirmieres/futurs-etudiants/maitrise/je-veux-etre-infirmiere-praticienne-specialisee/description-du-programme/			950 heures	75 crédits
University of British Columbia https://nursing.ubc.ca/sites/nursing.ubc.ca/files/documents/2018MN-NP_Structure.pdf			700 heures	56 crédits

Annexe A

**Proposition de modification d'un programme
(CPR-2)**

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de la santé et des services communautaires le 30 novembre 2017

Département : École de science infirmière

Nom du programme : Maîtrise en science infirmière – Infirmière ou infirmier praticien

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme

Programme actuel			Proposition de modification		
TABLEAU DES COURS			TABLEAU DES COURS		
<i>OBLIGATOIRES</i>			<i>OBLIGATOIRES</i>		
		42			45
SINF6014	Évaluation de la santé I	4	SANT6213	Analyse qualitative	3
SINF6024	Évaluation de la santé II	4	SINF6014	Évaluation de la santé I	4
SINF6088	Stage d'intégration	8	SINF6024	Évaluation de la santé II	4
SINF6113	Théories en science infirmière	3	SINF6088	Stage d'intégration	8
SINF6133	Méthodologie de la recherche	3	SINF6103	Développement du savoir	3
SINF6214	Soin thérapeutique I	4	SINF6214	Soin thérapeutique I	4
SINF6224	Soin thérapeutique II	4	SINF6224	Soin thérapeutique II	4
SINF6743	Soins de santé primaires	3	SINF6303	Rech. quantitative en sc. inf.	3
SINF6823	Rôles et responsabilités IIP	3	SINF6743	Soins de santé primaires	3
SINF6933	Physiopathologie I	3	SINF6823	Rôles et responsabilités IIP	3
SINF6943	Physiopathologie II	3	SINF6933	Physiopathologie I	3
			SINF6943	Physiopathologie II	3
<i>OPTION</i>					
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :					
STAT3123	Conc. et analyse d'expériences	3			
STAT4663	Analyses multivariées	3			
	GLOBAL	45 CR.		GLOBAL	45 CR.

Annexe B

**Informations nécessaires pour la mise à jour
du répertoire (CPR-9)**

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE

- Proposition d'un nouveau programme
- Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Maîtrise en science infirmière – Infirmière ou infirmier praticien
- 1.2 Unité responsable
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
- 1.3 Diplôme accordé
M. Sc. Inf. (Inf. pratic.)
- 1.4 Durée du programme
2 ans - temps complet
4 ans – temps partiel
- 1.5 Lieux où est offert le programme
Moncton
- 1.6 Date d'entrée en vigueur
Juillet 2022

2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Former des infirmières et infirmiers praticiens en soins de santé primaires qui offrent des soins complets et continus aux personnes de tout âge ayant des problèmes de santé aigus et chroniques. Peut consulter ou coordonner des soins directs à la clientèle. Collabore au développement et à l'implantation de projets de recherche dans son domaine spécifique de soins infirmiers.

- 2.2 Conditions d'admission

Sous réserve de la flexibilité nécessaire dans le traitement des dossiers, la moyenne d'entrée dans l'ensemble des programmes de deuxième cycle est de 3,00 sur une échelle dont le maximum est 4,30. Un pouvoir d'appréciation est conféré à la doyenne ou au doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche si la candidate ou le candidat ne satisfait pas aux exigences de la moyenne d'entrée, mais possède, par ailleurs, une expérience ou a fait des études subséquentes à l'obtention du diplôme de premier cycle permettant de conclure qu'il ou elle possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de deuxième cycle à la suite de la recommandation du Comité des études supérieures. (Règlement universitaire 22.1)

Conditions particulières d'admission

- **Avoir** une connaissance adéquate des deux langues officielles du Canada;
- **Détenir un baccalauréat en science infirmière d'une université reconnue ou l'équivalent avec une moyenne cumulative de 3,0 ou plus sur une échelle de 4,3.**
- Détenir ou être apte à obtenir un permis de pratique infirmière au Nouveau-Brunswick;

- Avoir un minimum de deux années d'expérience en pratique infirmière.

MODALITÉS D'ADMISSION

La candidate ou le candidat doit déposer une demande d'admission au programme de maîtrise en science infirmière - infirmière ou infirmier praticien auprès du Comité des études supérieures de l'École réseau de science infirmière avant le 1er juin de l'année d'admission. Le dossier comporte :

- une attestation du diplôme de premier cycle et un relevé de notes **officiel**;
- le formulaire d'admission au programme de deuxième cycle explicitant ses études antérieures, ses expériences professionnelles et ses objectifs personnels de formation;
- deux lettres de recommandation, dont une d'un ancien professeur ou d'une ancienne professeure et une de son milieu professionnel, qui appuient la candidature;
- un bref exposé des intérêts par rapport au domaine d'études.

Le Comité des études supérieures de l'École réseau de science infirmière peut demander une entrevue avec la candidate ou le candidat pour que l'admissibilité puisse être explorée, sur une base individuelle, selon les critères d'admission, l'expérience et les intérêts professionnels.

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.3 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.4 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

Maîtrise en science infirmière – Infirmière ou infirmier praticien

TABLEAU DES COURS OBLIGATOIRES

SANT6213	Analyse qualitative	3
SINF6014	Évaluation de la santé I	4
SINF6024	Évaluation de la santé II	4
SINF6088	Stage d'intégration	8
SINF6103	Développement du savoir	3
SINF6303	Rech. quantitative en sc. inf.	3
SINF6214	Soin thérapeutique I	4
SINF6224	Soin thérapeutique II	4

SINF6743	Soins de santé primaires	3
SINF6823	Rôles et responsabilités IIP	3
SINF6933	Physiopathologie I	3
SINF6943	Physiopathologie II	3

GLOBAL 45 CR.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé du programme
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)
- CPR-9 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire